

Auch, 7 novembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Séance de l'Assemblée départementale du Gers : les débats ont porté sur les finances, transition énergétique, santé, jeunesse, cinéma, mobilités, chasse.

1. Budget et finances départementales

Ce vendredi 7 novembre 2025, l'Assemblée départementale réunie en séance, a adopté la Décision Modificative du budget 2025.

Cette dernière traduit une gestion prudente mais dynamique, avec une hausse globale de 10,4 M€ (versement des dotations tardives de l'Etat, ...) portant le budget total à 363 M€.

Les priorités confirmées :

- Maintien d'un haut niveau d'investissement (travaux routiers, infrastructures, transition énergétique, ...).
- Respect des engagements en faveur des politiques sociales (Hébergement, RSA, protection de l'enfance).
- Investissement en faveur des collèges publics (notamment suite au sinistre qui a touché le collège Hubert Reeves à Fleurance).

Lors de cette séance, le Président du Conseil Départemental du Gers, a notamment plaidé pour le renforcement des moyens des territoires, et en premier lieu, des Départements, véritable échelon de proximité et de solidarité.

« A l'heure où le Projet de Loi de Finances 2026 est débattu au Parlement, on aurait à y gagner en confiant d'avantage de responsabilité aux échelons de proximité en évitant les doublons, notamment de l'Etat ». Philippe Dupouy.

« Avec 191.7M€, l'action sociale et la santé représentent 52.8% du budget total 2025, illustrant l'importance de notre engagement pour le bien-être de nos concitoyens » Lydie Toison, Conseillère départementale Rapporteuse du Budget

2. Transition énergétique et développement durable

Le Département poursuit sa politique ambitieuse dédiée aux énergies renouvelables via la SEM EnR 32, société d'économie mixte.

Une nouvelle libération de capital est actée pour soutenir les projets photovoltaïques et éoliens.

Objectifs :

- Renforcer la souveraineté énergétique locale,
- Maintenir une gouvernance publique sur les projets,
- Produire à terme l'équivalent de la consommation de 90 000 habitants.

« Aujourd'hui, la SEM porte près de 100 projets, exclusivement gersois, représentant 150 MW de puissance installée et 200 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 90 000 habitants. C'est colossal. C'est structurant. Et c'est local. », Céline Salles, Vice-Présidente en charge de la transition écologique.

3. Solidarité, santé et action sociale

Quatre sujets majeurs dominent ce volet :

1. Après avoir alerté sur la **situation extrêmement préoccupante du service des urgences du centre hospitalier d'Auch**, les élus du Département ont adopté un vœu à l'unanimité.

« Le Conseil départemental du Gers :

- Exige des autorités de tutelle, l'Agence Régionale de Santé Occitanie et le Ministère de la Santé et de l'accès aux soins, la mise en œuvre immédiate d'un plan d'urgence pour garantir le fonctionnement continu des urgences d'Auch, avec les effectifs et moyens nécessaires ;
- Appelle à une refonte profonde de la politique hospitalière, redonnant sens à la mission de service public, revalorisant les métiers du soin, et réaffirmant l'égalité territoriale d'accès aux soins ;
- Appelle l'ensemble des parlementaires gersois à se mobiliser pour défendre ces acteurs indispensables de la Santé et du service public.

Le Conseil départemental du Gers a adopté ce vœu comme un acte reconnaissance à l'égard des soignants et comme un acte de solidarité et de responsabilité républicaine envers les Gersoises et les Gersois tout en espérant une véritable prise de conscience de démarchandisation de la Santé. »

2. **Fermeture de Synlab** : les élus du Département ont tenu à montrer leur solidarité à l'égard des salariés du laboratoire et demandent à l'ARS d'organiser une médiation pour empêcher la fermeture du site.

3. **Soutien aux aides à domicile** : création d'un fonds de mobilité de 530 000 € pour faciliter leurs déplacements en contribuant à l'achat et/ou à la location de véhicules hybrides et électriques. *« Reconnaître la valeur du travail, ce n'est pas faire de grands discours, c'est améliorer les conditions concrètes de ce travail. Avec ce dispositif, nous soutenons plus de 740 intervenants à domicile ».* Charlette Boué, Vice-Présidente en charge de la Solidarité.

4. **1 an du Mammobile** : les élus du Département ont salué le succès de ce dispositif. Depuis son lancement en novembre 2024, l'unité mobile de dépistage du cancer du sein a parcouru 36 communes gersoises et permis à 1402 Gersoises de bénéficier d'un dépistage gratuit. *« Grâce au Mammobile, 8 femmes ont pu être diagnostiquées et traitées en urgence, l'âge moyen de l'ensemble des patientes est de 61 ans et 8% d'entre elles ont réalisé leur 1ère mammographie grâce à ce dispositif »* Jérôme Samalens, Vice-Président référent santé.

4. Jeunesse, citoyenneté et démocratie participative

Le Conseil départemental a mis en avant deux démarches innovantes :

- Le 1er Forum départemental de la jeunesse qui se tiendra le 21 novembre 2025 à l'Hôtel du Département, conçu pour créer du lien entre acteurs publics, associatifs et jeunes du territoire.

- La Commission Consultative Citoyenne (3C), saluée pour ses travaux (budget participatif, biodiversité) et distinguée par un prix national de la participation. Celle-ci se réunira pour sa dernière séance le 15 novembre prochain.

L'Assemblée Départementale a également adopté un vœu, à l'unanimité, relatif à la baisse des subventions de l'Etat au profit de la Mission Locale pour l'Emploi du Gers et des structures d'insertion, inscrites dans le Projet de Loi des Finances 2026. **« Dans notre département rural, où les difficultés d'accès à l'emploi et à la mobilité demeurent fortes, ces décisions sont d'autant plus injustes pour le public que dangereuses pour les structures. »** Hélène RozisLe Breton, Conseillère départementale en charge de l'Insertion.

5. Culture

Les polémiques lancées sur les réseaux sociaux sur la diffusion du film « Sacré Cœur » ont ravivé la question de la liberté culturelle et du rôle des institutions publiques.

La majorité départementale a réaffirmé :

- Son soutien à Ciné 32, acteur culturel majeur et indépendant, ainsi qu'à sa Directrice, victime d'attaques personnelles et de menaces intolérables ;
- Son refus de toute ingérence politique dans les choix artistiques ;
- Son attachement à une culture pluraliste, laïque et accessible à tous.

« Il est utile de rappeler que, sans Ciné 32, le Gers ne pourrait pas s'enorgueillir d'un réseau de 16 cinémas ruraux, en totale possession de leur liberté de programmation. » Nathalie Barrouillet, Vice-Présidente en charge de la Culture.

6. Aménagement du territoire et mobilités

L'Assemblée départementale a voté la redistribution du produit des amendes de police (près de 855 000 €) pour soutenir les communes dans leurs projets d'aménagements routiers et de sécurité.

Ces apports contribuent à la réalisation de plus de 7 M€ de travaux sur l'ensemble du Gers.

« Grâce à cette dotation, ce sont des cheminements piétons sécurisés, des carrefours aménagés, des traverses d'agglomération repensées, et des liaisons douces qui verront le jour dans nos communes de moins de 10 000 habitants. Des projets concrets, portés par des élus de terrain, pour des résultats visibles par tous. » Jean-Pierre Cot, Vice-Président en charge des infrastructures de transport.

7. Tradition

L'Assemblée départementale a adopté à l'unanimité un vœu de soutien à la chasse à la palombe au filet. Ce vœu réaffirme l'attachement du Département à la diversité des pratiques rurales, à la transmission des savoir faire et au dialogue entre les acteurs du monde rural et les défenseurs de l'environnement. La majorité départementale a tenu à proposer un texte équilibré et constructif, fondé sur le respect des traditions tout en intégrant pleinement les enjeux contemporains de durabilité, de biodiversité et de justice sociale.